

**DECISION N° 20241003_P_146
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'un contrat d'engagement avec Gregory FAYOLLE dit « Greg le Magicien » relatif à l'organisation d'un spectacle de magie accompagné d'ateliers initiation magie en faveur des enfants de 3- 11 ans inscrits à l'accueil de loisirs « ILOJEUX » à Aurec sur Loire

N° 20241003_P_146

Le Président,

Décide

De signer un contrat d'engagement avec :

Gregory FAYOLLE
15 rue Périchon
42570 SAINT-HEAND

OBJET

Pour l'organisation d'un spectacle de magie accompagné d'ateliers initiation magie.

Date : Le 24 Octobre 2024

Lieu : Accueil de loisirs « ILOJEUX » à Aurec sur Loire

Participants : Enfants de 3-11 ans inscrits à l'accueil de loisirs.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 800€ TTC soit :
•473.50€ TTC pour l'intervenant
•326.50 TTC pour le GUSO

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 3 Octobre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241003-20241003_P_146-AU
Reçu le 10/10/2024